



Termes De Références

**Les marchés mondiaux des produits
halieutiques :
Positionnement du Maroc à l'import et à l'export**

Mots clés : exportation, Maroc, halieutique, demande, marchés, international

Sommaire

1. Contexte	1
2. Cadrage de l'étude	1
3. Prestation demandée	2
4. Évaluation et suivi de l'étude.....	3
5. Livrables	3
6. Planning prévisionnel.....	4
7. Délais	4
8. Animation d'un séminaire de restitution des résultats de l'étude	4
9. Compétences requises.....	4
10. Règlement des litiges	5
11. Pénalités de retard	5
12. Dossier de candidature.....	5
13. Modalités de sélection.....	6

1. Contexte

Quoique la consommation nationale en produits de la mer est croissante, la production halieutique reste excédentaire et permet d’approvisionner divers marchés internationaux.

Dans un contexte actuel, le Maroc possède des avantages compétitifs qui permettraient d’étendre ses exportations en produits halieutiques : situation géographique et géopolitique, main d’œuvre qualifiée, richesse halieutique, parcs industriels, infrastructure portuaire...

Dans ce sens, les industries de valorisation des produits halieutiques cherchent à conquérir des offres internationales plus compétitives afin d’assurer l’émergence du secteur halieutique marocain. D’autre part, de nouveaux concurrents s’installent et s’accaparent des parts de marchés non exploités ou peu ciblés par les entreprises marocaines. Plusieurs questions se posent : Quelle est la situation actuelle des exportations et des importations marocaines ? Quelle est la structure de la demande mondiale en produits de la mer ? Quelles contraintes et opportunités pour l’échange international des produits halieutiques marocains ?

Compte tenu des mouvances politiques actuelles et les nouvelles alliances économiques et politiques en cours de création, quem est l’avenir des accords de libre-échange que le Maroc a signés avec l’U.E, les USA, la Turquie, l’Égypte...etc. ? Quels sont les nouveaux marchés pour les produits halieutiques marocains ? Quelle stratégie à adopter pour conquérir les marchés porteurs et rémunérateurs ? Comment adapter notre production aux nouvelles tendances des marchés ?

Afin d’apporter des réponses concrètes, la présente étude s’inscrit dans le cadre du plan d’action de l’AHP en partenariat avec le Ministère de l’Industrie, du Commerce, de l’Économie Verte et Numérique en vue de promouvoir les exportations marocaines en produits de la mer, d’améliorer leur positionnement au niveau des marchés internationaux et identifier l’accès à d’autres marchés potentiels.

2. Cadrage de l’étude

• Périmètre

Les acteurs concernés par cette étude sont les industries marocaines des produits halieutiques et toute autre partie prenante qui intervient au niveau de l’export des produits de la mer (administration, secteur de la logistique...).

• Objectif de l'étude

Le présent TDR, portant sur le commerce extérieur des produits de la pêche marocains, est venu jeter la lumière sur les différents aspects qui influencent le développement des marchés mondiaux des produits halieutiques marocains.

L'objectif est d'apporter des renseignements aux différentes parties prenantes concernées au niveau national en termes d'évolution des marchés, de politiques et mesures menées ou à adopter afin d'assurer le développement et la pérennisation des exportations marocaines ainsi que les retombées socio-économiques qui en découlent.

Dans ce contexte, le présent document porte sur l'avis de consultation pour une étude de diagnostic de l'existant et la proposition d'éventuelles pistes de développement au profit des industriels des produits de la mer et les autres acteurs concernés. En d'autres termes, il s'agit de réaliser une analyse approfondie des opportunités et contraintes liées à l'exportation des produits de la mer sous différents angles.

3. Prestation demandée

Phase 1 : État des lieux

Conformément à l'objectif de la consultation défini ci-dessus, le prestataire traitera les aspects suivants :

- Situation actuelle des exportations et importations des produits de la mer par espèce et groupes d'espèces
- Inventaire des actions menées en faveur du développement des exportations marocaines :
 - Des accords de libre-échange signés avec les pays
 - Les mesures d'incitation et mesures spécifiques si en existent
 - Stratégies mises en place par le Gouvernement Marocain
- Analyse des variations de la demande nationale et mondiale des produits halieutiques sur une échelle chronologique basée sur 5 ans
- Analyse des dynamiques de production au Maroc et au niveau des pays concurrents
- Évolution historique des exportations de l'industrie de pêche par segment
- Identification des contraintes de développement des exportations (Obstacles mineurs et majeurs)

Phase 2 : Analyse des attentes et proposition des solutions

Étude de potentiel pour les marchés internationaux non encore explorés jusqu'à présent pour chaque segment de l'industrie de pêche. Il s'agit de :

- Analyse des opportunités et des pistes pour étendre les exportations marocaines
Possibilités géographiques, analyse en espace produit...
- Identification des facteurs, des conditions et des mesures requises pour que les entreprises puissent tirer profit de ces opportunités

Phase 3 : Appréciation de l'impact des mesures identifiées

Il s'agit d'apprécier et de quantifier l'impact des mesures proposées pour l'amélioration des exportations des produits de la mer du Maroc.

4. Évaluation et suivi de l'étude

L'étude sera suivie et supervisée par un comité de suivi composé du MICEVN, de l'Haliopôle et d'autres partenaires. Ce comité pourra ainsi intervenir afin d'assurer le bon déroulement de l'étude, la validation de la méthodologie et puis le bon déroulement et le suivi des activités.

5. Livrables

- Rapports intermédiaires

Le 1^{er} rapport sera fourni en fin de la première phase. Le rapport devra comprendre les éléments suivants :

- Une note méthodologique validée préalablement par le comité de suivi
- Une analyse de l'état de l'art du commerce extérieur des produits halieutiques marocain
- Une analyse des contraintes et des liées à l'activité

Le 2^{ème} rapport est dédié à la présentation des points suivants :

- Une proposition de stratégie pour le développement des exportations
- Une proposition de feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie proposée
- Un descriptif des scénarios de solutions proposés
- Une appréciation sur les retombées socio-économiques des mesures proposées

- Rapports finaux

Les résultats finaux seront remis sous la forme d'un rapport complet en 5 exemplaires imprimés (format papier) et également sous forme numérique (PDF, Word, Excel) et faire l'objet d'une présentation orale lors d'un rendu auprès du comité de suivi.

Une synthèse de l'étude devra également être rédigée et transmise sous forme papier et sous forme numérique.

6. Planning prévisionnel

• Les réponses à ce cahier de charges sont attendues pour le 30 Septembre 2021 par courrier et par email aux adresses suivantes :

Adresse : Immeuble l'ami, 2ème étage Ancien port d'Agadir 'Agadir 80000

Email : haliopolecluster@gmail.com
benrabahhp@gmail.com

- Le choix du cabinet retenu sera réalisé en Octobre 2021, à partir des critères suivants :
 - L'expérience du cabinet et les compétences de l'équipe
 - L'offre financière
 - La méthode proposée
 - Le délai de réalisation

7. Délais

Il est recommandé que la durée de l'étude n'excède pas 6 mois, le lancement de l'étude étant prévu après signature et notification de l'ordre de service par les deux parties.

Le candidat proposera donc un planning de réalisation dans sa méthodologie respectant cette information.

8. Animation d'un séminaire de restitution des résultats de l'étude

Le séminaire de restitution des résultats de l'étude au profit de ses sera organisé par AHP qui s'occupera des aspects logistiques et de communication.

9. Compétences requises

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'études compétents et devront justifier :

- D'une bonne connaissance sur le commerce extérieur des produits de la pêche (références techniques dans ce domaine)
- D'une bonne maîtrise des différents segments du secteur halieutique

10. Règlement des litiges

Tout différend naissant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'étude du présent appel d'offre, et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Agadir.

En cas de résiliation du contrat par faute grave du fait du prestataire, incompétence ou incapacité de terminer l'action, le prestataire retenu sera appelé de restituer les sommes perçues correspondant à des tâches ou livrables non achevés ou non réalisés.

11. Pénalités de retard

Faute d'avoir terminé les prestations dans les délais prescrits pour chaque phase, il sera appliqué au prestataire une pénalité par jour calendaire de retard de 1‰ (un pour mille) du montant initial de la prestation, modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au prestataire. L'application de ces pénalités ne libère en rien le prestataire de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre de la prestation.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10% du montant initial de la prestation modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, AHP est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable du prestataire et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives telles que la restitution des sommes perçues à titre d'acompte ou de décompte prévu dans le cadre de l'application de règlements des honoraires .

12. Dossier de candidature

Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique et une offre financière :

L'offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Un commentaire sur les termes de référence ;

- Une note méthodologique ;
- Un échéancier prévisionnel des actions de la prestation ;
- Les curriculum vitae, détaillés des experts consultants membres de l'équipe chargée de l'étude, dûment visés par le chef de projet, ainsi que les pièces justificatives des expériences ;
- Les références des missions similaires menées par le bureau d'études ;

L'offre financière

Une offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en distinguant les honoraires et les frais.

13. Modalités de sélection

La fiche de sélection est basée sur un système de scoring décrit dans le tableau suivant :

Offre du candidat	Critères d'évaluation	Critères d'évaluation	Score maximum	
Offre technique (70%) Max : 120 points	Compréhension globale des TDR	Compréhension des objectifs et des attentes de l'étude	10	20
		Correspondance entre les attentes et exigences des TDR et l'offre proposée	10	
	Méthodologie proposée	Pertinence de l'approche méthodologique	20	40
		Pertinence du plan d'action/ programme proposé	20	
	Compétences du candidat	Profil et compétences du chargé d'études et de son équipe	20	40
		Expériences similaires dans le domaine	20	
	Durée de réalisation proposée			20

Offre financière (30%) Max : 100 points	Appréciation selon le budget alloué et la cohérence du détail des dépenses	100
---	--	-----